

PROCES VERBAL
Mairie de SAINT ORENS POUY PETIT
Séance du 16 mai 2024

Nombre de membres en exercice : 11
Nombre de présents : 10
Absents excusés : Mme DELILE Valérie
Nombre de votants : 11
Procuration : Mme DELILE à Mme FAURIE
Date de convocation : 13 mai 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le seize mai à 20 heures, le Conseil Municipal s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle du château, sous la présidence de Madame Pascale FAURIE, Maire.

Présents :

Mme FAURIE Pascale, M. NOSELLA Bernard, M. BRAGAGNOLO Jean-François, M. PETI-JEAN Patrice, Mme BRETON Roseline, M. BOYER Jean-Marc, M. DELMAS Marceau, M. GOYHENEIX Didier, M. MINGUANT Michel, M. FAURIE Alain.

Absents excusés: Mme DELILE Valérie,

Procuration : Mme DELILE Valérie donne procuration à Mme FAURIE Pascale

Secrétaire de séance : Patrice PETI-JEAN

1) Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 mai 2024 et désignation du secrétaire de séance

Le procès-verbal étant signé par le secrétaire de séance, Mme FAURIE présente le PV de la séance du 12 mai 2024. Le PV est **approuvé à l'unanimité**. Madame le Maire précise que celui-ci sera pourra donc être signé par Mme BONNET MEUNIER, présidente de la délégation spéciale puis affiché.

2) constitution des commissions

Les commissions étant présentées lors de la séance du 12 mai 2024. Aucune modification n'est apportée.

3) délibération des indemnités du Maire et des Adjoints

Madame le Maire rappelle à tous les conseillers les conditions d'attributions des indemnités aux élus (Maire et adjoints). L'assemblée vote **à l'unanimité** les taux suivants :

Indemnité aux Maire : 25.5% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale

Indemnité au 1^{er} adjoint : 9.90% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale

Indemnité au 2^{ième} adjoint : 9.90% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale

Indemnité au 3^{ème} adjoint : 9.90% de l'indice brut de l'échelle indiciaire de la fonction publique territoriale

4) désignation des délégués et suppléants des différents syndicats

SIAEP : JF BRAGAGNOLO – titulaire
Michel MINGANT- suppléant

SDEG : Bernard NOSELLA – titulaire
JF BRAGAGNOLO – suppléant

5) délibération pour Groupama (réception du chèque suite sinistre)

Accord l'unanimité pour encaissement du chèque de chez Groupama suite au sinistre sur la borne incendie du Hameau de Pouy Petit.

6) présentation succincte du budget 2024

Un commentaire rapide est fait après lecture des principales lignes du budget. Le document en possession de l'assemblée ne semble pas être le plus récent. Cette approche a permis d'évaluer le volume du fonctionnement annuel et le reste allant aux investissements. Un document plus récent est attendu.

7) discussion autour des emplois de la mairie

- Départ de Mr PUJOLLE, jardinier : après négociation avec sa nouvelle mairie, son départ est repoussé au 1^{er} juillet 2024. Un appel a candidature va être lancé.
- En ce qui concerne la secrétaire de Mairie, les différentes candidatures sont examinées.
- Femme de ménage : temps de travail est de 2h par semaine. Emploi maintenu.

8/ Réception du 25 mai 2024

Devis de Mr Piques approuvé à l'unanimité.

9) Délibération montant maximum factures de fonctionnement

- Délibération sur le montant maximum des factures de fonctionnement validé par Mme le Maire, ce montant est fixé à 10 000.00 € maximum pour chaque opération.
Accord à l'unanimité

10/ Questions diverses

Mme Le Maire informe ses conseillers qu'elle participera à la réunion de la CCT le mardi 28 mai 2024, réunion au cours de laquelle le nouveau représentant de la commune de Saint Orens et son titulaire seront intronisés et validés par le bureau de la CCT.

Prévision d'une date pour une réunion commission des travaux.

Le secrétaire de séance

Le maire
Mme FAURIE Pascale